**Une image contenant obscurité, capture d’écran, Graphique, silhouette

Description générée automatiquement**

Une image contenant noir, obscurité

Description générée automatiquement

**Institut National du Service Public**

**1, rue Sainte Marguerite**

**67080 Strasbourg Cedex**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**(CRT)**

|  |
| --- |
| **Marché n° PA\_2025-087**  **Conception, organisation, mise en œuvre d’expériences immersives et animation du module de formation « Décision avec le citoyen » dans le cadre du Cycle des hautes études de service public** |

**MARCHE DE SERVICES**

**Marché passé selon la procédure adaptée**

**Articles R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique**

Le cadre de réponse technique doit permettre d’apprécier la capacité du soumissionnaire à répondre aux objectifs du marché et d’évaluer la qualité de ses prestations. Il permet donc au pouvoir adjudicateur de juger les offres des opérateurs économiques sur le critère d’analyse « valeur technique » du règlement de la consultation, connaître les moyens qui seront mis en œuvre par le candidat pour exécuter le présent marché.

Ce cadre de mémoire est spécifique à la présente consultation. Il est rappelé que les moyens généraux de l’opérateur économique font déjà l’objet d’une analyse lors de l'analyse des candidatures, il est donc inutile de les rappeler ici. Le mémoire fourni doit porter sur l’exécution des prestations.

En complément des informations demandées par le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique.

Tout document ainsi joint en complément du mémoire technique doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse technique (en précisant l’intitulé du document, la page, le paragraphe concernés) et lister à la fin du cadre de réponse technique sous peine de ne pas être pris en compte.

Il est précisé que les informations trop générales et non spécifiques aux prestations couvertes par le marché ne sont d’aucune utilité au pouvoir adjudicateur.

**Attention : Seules les informations portées dans ce cadre de réponse technique seront prises en compte. Le candidat peut ajouter autant de lignes qu’il le souhaite dans les cadres prévus à cet effet dans la limite de 20 pages maximum.**

**Si le candidat souhaite annexer des documents à son offre technique, il les incorpore à la fin du présent document dans la partie « Annexes ».**

# COORDONNEES DU TITULAIRE

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison sociale de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Adresse de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Plages horaires** |  |

# INTERLOCUTEUR UNIQUE

*Correspondant en charge du suivi du marché. Il s’agit de l’interlocuteur de l’acheteur tout au long du marché. En cas de modification, le titulaire devra en informer l’acheteur immédiatement.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom et nom de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Fonction de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |

# VALEUR TECHNIQUE (sur 65)

|  |
| --- |
| 1. **Analyse du besoin (contexte, public, enjeux) et adéquation aux défis de concertation citoyenne (noté sur 5 points)** |
| *Le candidat précise sa compréhension du contexte de la demande, des enjeux de décisions auxquels sont confrontés les auditeurs et les relie aux défis de l’intégration des citoyens.* |

|  |
| --- |
| 1. **Qualité et articulation générales du programme par rapport aux thématiques et contenus proposés (noté sur 20 points)** |
| *Le candidat décrit la structuration du programme de la journée en précisant notamment comment celui-ci répond aux objectifs de formation et intègre les attendus du CHESP.* |

|  |
| --- |
| 1. **Pertinence des modalités pédagogiques et du lieu proposé pour l’expérience immersive (noté sur 20 points)** |
| *Le candidat décrit l’approche pédagogique générale proposée pour l’ensemble du dispositif de formation au regard du profil et du nombre des auditeurs. Il précise les modalités pédagogiques spécifiques liées aux contenus et objectifs de formation proposés. Il en souligne le caractère innovant éventuel et sa capacité à favoriser l’implication des participants. Le candidat veillera également à préciser la répartition des différents apports théoriques, techniques et méthodologiques.*  *Le candidat justifiera le lieu choisi par sa taille adaptée, sa pertinence et son adéquation avec l’objet de la formation.*  *Il explicitera également le caractère immersif de sa proposition.* |

|  |
| --- |
| 1. **Profil des intervenants (noté sur 20 points)** |
| *Le candidat indique les références institutionnelles et personnelles des intervenants. Il fournira, en annexe, les curriculums vitæ détaillés de l’équipe dédiée détaillant notamment :*   * *Expérience professionnelle dans l’animation de formations de haut niveau et dans les démarches citoyennes ;* * *Connaissance du secteur public et de ses enjeux de décision ;* * *Certifications et diplômes.* |